

LA MMQ HONORE QUATRE MUNICIPALITÉS POUR LEURS EFFORTS EN MATIÈRE DE GESTION DE RISQUES

Québec, le 24 septembre 2009 – La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) a couronné les lauréats de la quatrième édition des prix *Mérite MMQ en gestion de risques* dans le cadre du congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités, qui réunit présentement à Québec plus de 3 000 participants dont près de 2 000 délégués municipaux de la province. Les gagnants de 2009 ont été dévoilés par M. Gérard Marinovich, président du conseil et chef de la direction de la MMQ.

La MMQ a créé les prix *Mérite MMQ en gestion de risques* afin de pouvoir récompenser annuellement, parmi ses membres-sociétaires, les municipalités, MRC et régies intermunicipales dont les initiatives en matière de prévention contribuent significativement à prévenir la matérialisation de risques coûteux ou apportent une solution à des enjeux de prévention à long terme. Les lauréats reçoivent des prix en argent (10 000 \$, 5 000 et 2 500 \$) qu'ils doivent consacrer au perfectionnement de leurs ressources humaines ou à l'achat d'équipement lié à leurs projets de prévention.

Un trio d'initiatives originales

Originalité, ingéniosité et prévoyance sont les trois qualités qui caractérisent les initiatives primées.

La *Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès* (4 028 habitants) a reçu le premier prix grâce au programme *Je prépare ma relève* mis sur pied par son service des incendies et sa direction des loisirs. Prenant la forme de demi-journées de formation offertes durant le camp de jour de la Municipalité, cette initiative vise à éveiller l'intérêt des jeunes Stéphanois et Stéphanoises à l'égard des métiers de pompier et de premier répondant. Elle se veut un moyen de prévenir d'éventuels problèmes de recrutement qui, à long terme, pourraient nuire à l'efficacité des services d'urgence de la Municipalité.

Le deuxième prix a été remis à la *Municipalité de Duhamel* (460 habitants) et à la *Municipalité de Lac-Simon* (879 habitants) pour leurs démarches conjointes visant à limiter la contamination bactériologique de leurs plans d'eau et la prolifération des cyanobactéries. Entre autres, en 2009, ces municipalités ont tenu un forum sur les nouvelles installations de traitement des eaux usées auquel elles ont convié inspecteurs municipaux, technologues, responsables d'associations de propriétaires et agents immobiliers. Une journée de l'environnement a également été organisée à l'intention des citoyens.



Enfin, le troisième prix a été décerné à la **Municipalité de Lac-Beauport** (6 378 habitants) pour les mesures d'aménagement, de réglementation et d'encadrement qu'elle a déployées en collaboration avec la Maison des jeunes locale afin d'assurer la sécurité de son parc de planche à roulettes.

« Les dossiers soumis dans le cadre du **Mérite MMQ en gestion de risques** sont une preuve éloquente de l'ingéniosité du milieu municipal, a déclaré Gérard Marinovich. Les municipalités lauréates de cette année ont montré leur capacité à déceler d'éventuels problèmes et à veiller sur leur sécurité et celle de leurs citoyens. En prévenant des situations à risque pouvant mettre en cause leur responsabilité, elles ont contribué à protéger l'avoiron des 930 membres-sociétaires de la MMQ et la stabilité de leurs coûts d'assurance. J'applaudis leurs réalisations en souhaitant qu'elles soient inspirantes et abondamment imitées. »

Cette année, 12 membres-sociétaires de la MMQ ont présenté des dossiers de candidature. Leur examen a été confié à un jury formé de trois personnes issues du milieu de l'assurance. La pertinence des actions entreprises, les résultats obtenus et le degré de transférabilité des réalisations sont les principaux critères ayant servi à la sélection des gagnants.

La MMQ a été créée en 2003 en vertu du Code municipal du Québec et de la Loi sur les cités et villes. Elle est la propriété des municipalités locales, des municipalités régionales de comté (MRC) et des régions intermunicipales qui en sont membres-sociétaires. Elle est née de leur volonté de se garantir une offre d'assurance à long terme et de stabiliser leurs primes d'assurance par le biais de la prévention.

– 30 –

Pour information : Louise Desjardins
Directrice, Communication et marketing
Groupe Ultima inc., représentant autorisé
La Mutuelle des municipalités du Québec

Tél. : 1 866 662-0661



La Mutuelle des municipalités du Québec